LE NUMÉRO 2 DE L'ORGANISATION PATRONALE L'A EXPOSÉ HIER

Le FCE dévoile sa vision

«Nous ne voulons pas être les décideurs politiques mais nous voulons être concertés sur toutes les décisions économiques avant leur promulgation, sachant que c'est à l'Etat de décider.» C'est là le premier message. Le deuxième est que le privé est la solution et qu'il doit nécessairement être dominant et le troisième, enfin, est de révéler les larges pans que contient le «plaidoyer» et les grandes mesures que le FCE a conçues et qu'il compte présenter au Premier ministre dans les tout prochains jours.

Photo : DR

Brahim Benabdeslam, vice-président du FCE.

Brahim Benabdeslam, vice-président du Forum des chefs d'entreprises, en charge des questions économiques, était attendu hier matin au forum du quotidien *Liberté* pour parler de la nouvelle feuille de route de l'organisation patronale et notamment «le volet internationalisation du FCE et l'orientation Afrique».

De l'Afrique et de l'internationalisation du forum patronal, il ne fut pas beaucoup question, l'orateur ayant surtout axé son discours sur la nouvelle vision, les nouvelles missions et des valeurs qui constitueront le socle nouveau du patronat. Benbdeslam a préféré faire l'économie d'une introduction à la rencontre, préférant laisser l'assistance l'interroger, ce qui est en soi louable, toutefois, et d'entrée de jeu, il avertit : «Je répondrai à toutes les questions sauf à celles qui font polémique.» Il a suffi qu'il le dise pour que l'assistance s'autocensure et n'évoque à aucun moment les réactions indignées face aux déclarations récentes et nombreuses de son patron, Ali Haddad.

Une constante chez le vice-président du FCE : «C'est l'initiative privée qui permettra au pays de se développer.» On n'en attendait pas moins, naturellement, d'un patron du FCE. Celui-ci va cependant plus loin encore : «Va-t-on continuer à aider des entreprises, à les subventionner indéfiniment ? Aujourd'hui, l'entreprise publique est un lieu de destruction de la richesse alors que l'entreprise privée est un lieu de création de richesses.» Interpellant le gouvernement, il interroge : «Est-ce que le gouvernement peut avoir le courage politique de laisser certaines entreprises mourir et de ne plus hésiter sous prétexte que derrière ces entreprises il y a des emplois ? Il faut arrêter d'utiliser les budgets de l'Etat pour des emplois précaires en cherchant coûte que coûte la paix sociale. 80 milliards de dollars de subventions de l'Etat, c'en est trop, car il s'agit de deniers des citoyens.» Dans son réquisitoire contre le secteur public, l'orateur a été conforme aux déclarations du FCE qui avait demandé, il y a quelque temps, comme d'autres voix d'ailleurs, la réduction des financements accordés aux entreprises publiques au nom de leur inefficience mais dans le même temps, et là nul ne le rappelle, demandé le rééchelonnement, voire l'effacement de la dette des entreprises privées !

Le procès du public ainsi prononcé laisse place à la communication sur le nouveau FCE. En quoi le nouveau Forum du patronat diffère de l'ancien ? lui a-t-il été demandé. Le Forum des chefs d'entreprises aujourd'hui a une vision, des missions et des valeurs. En terme de vision, le FCE se positionne comme leader pour représenter l'entreprise algérienne. Quant aux missions, elles sont qualifiées de tout à fait claires et tendront à élargir la base du Forum, ouvert pour tous. «Il est temps que les opérateurs économiques soient associés aux décisions qui sont prises dans les bureaux. Il est temps, insiste encore le vice-président du FCE, de demander l'avis des chefs d'entreprises. Nous ne voulons pas être des décideurs politiques mais nous voulons être concertés, la décision revenant naturellement aux politiques». Quant aux valeurs – car, rappelle-t-il, «on oublie que les chefs d'entreprise en ont —, elles se déclinent en la solidarité nationale, constituant de tous les textes fondateurs de l'Algérie. Pour illustrer cette valeur, le FCE envisage la création d'une fondation dédiée aux actes de solidarité dans un contexte difficile traversé par les citoyens». Le dialogue et la concertation constituent pour le FCE le deuxième axe des valeurs :«Pas le dialogue alibi, pas celui qui passe à la TV et pas surtout celui fait de dénigrement et d'insultes qui ne résolvent rien.» La troisième valeur est enfin «la valeur confiance perdue aujourd'hui, qu'il faut réinstaller, son érosion et sa perte bridant l'initiative». Mais au-delà ? une fois définies la vision et les valeurs, le conférencier décline les grandes lignes de ce que le FCE appelle «le plaidoyer» document fin prêt et qui sera présenté au chef du gouvernement. En l'occurrence, il s'agit «de mesures en grande partie d'urgence, face à la situation, grave, très grave même, car nous n'avons pas de scénarios pour parer à la baisse du prix du pétrole». Sans dévoiler pour l'heure et avant sa soumission au gouvernement le contenu de ce plaidoyer, Benabdeslam en trace les grandes lignes qui devront impacter la productivité de l'entreprise, réduire la facture d'importations qui s'élève aujourd'hui à 60 milliards de dollars par des mesures simples et des objectifs quantifiés : réaliser un taux de croissance de 7 à 8 %, pour rejoindre ainsi les pays émergents ; booster la création d'entreprises viables économiquement et atteindre 50 000 en 5 ans et faire que la quote-part du secteur industriel dans la formation du PIB passe de 5% aujourd'hui à 15%. Et le vice-président du FCE d'expliquer que l'Algérie ne peut faire aujourd'hui l'économie d'un plan d'émergence, comme ont eu à le faire avec bonheur les pays comme la Corée du Sud, le Brésil ou encore la Turquie. Lorsqu'il lui fut demandé si ce type de plan comme toutes autres actions peut être lancé en l'absence de vision claire sur ce que l'Algérie envisage comme politique économique, et comme missions définies aux membres du gouvernement pour en réaliser les objectifs et pouvoir évaluer leur réalisation, Benabdeslam a eu cette réponse : «On gagnerait dans notre pays à avoir un véritable plan, doté d'objectifs quantifiés, avec des échéances et un pilotage.» Fidèle à ses convictions et à sa logique, lorsque fut évoquée la priorité parfois accordée à certaines entreprises étrangères opérant en Algérie par rapport aux entreprises nationales, le vice-président du FCE assène : «L'entreprise algérienne n'est pas l'entreprise propriétaire. Pour moi, et pour nous au FCE, l'entreprise étrangère qui produit des richesses en Algérie est algérienne, et ce, sans aucun complexe.»

Khedidja Baba Ahmed

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'Algérie à la traîne

L'intégration économique régionale est présentée par les spécialistes du développement comme la voie idoine pour la promotion d'un développement économique durable et le renforcement du tissu entrepreneurial des pays qui y prennent part. Dans les faits, si l'Algérie a, à travers l'accord d'association avec l'Union européenne, largement ouvert ses marchés à la première puissance économique mondiale, elle est restée jusque-là plutôt réservée pour engager le même effort dans sa zone d'influence immédiate qui est celle du Maghreb et des pays sahéliens voisins.

Salah Benreguia - Alger (Le Soir) - C'est en tout cas la réflexion développée, hier, par les différents spécialistes ayant participé à la rencontre-débat qui a pour thème «la question de l'intégration économique régionale au service du développement de l'économie nationale», organisée à l'hôtel Hilton par le club Care.

Le siècle dernier a enregistré l'émergence et le renforcement de blocs économiques qui dominent aujourd'hui l'économie mondiale : la construction de l'Union européenne, qui regroupe aujourd'hui, en son sein, les économies de grands pays développés, en est le prototype le plus achevé.

Ces processus d'intégration ont également contribué pour partie au renforcement d'un certain nombre de pays émergents tels que le Brésil en Amérique latine, l'Afrique du Sud en Afrique australe, la Malaisie dans le sud-est asiatique.

Quid du continent africain ? La construction communautaire a beaucoup bénéficié à des pays comme le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Sénégal, le Cameroun, l'Égypte et l'Afrique du Sud. «L'Union du Maghreb Arabe (UMA) est l'une des communautés les moins actives», a tenu à signaler Mouloud Hedir, économiste et ancien conseiller du FCE. Ce dernier a plaidé pour la relance de l'UMA, «une urgence dictée par le contexte économique dans lesquels les 3 pays se sont délibérés inscrits».

Pour ce qui est de l'Algérie, «le seul pays de l'UMA qui ne participe à aucune communauté économique régionale (CER)en dehors de l'UMA», les différents accords multilatéraux et bilatéraux signés avec l'UE, la Gzale, l'UMA, Nepad… ne suffisent pas, à eux seuls, s'ils continuent «de se heurter à des rigidités d'un système économique local encore trop marqué par une excessive dépendance à l'égard de ses hydrocarbures», selon cet ancien responsable au niveau de la Présidence algérienne.

«L'Algérie qui assume une politique africaine dynamique sur le plan politique, a besoins d'institutions nouvelles en termes d'intégration économique régionale et africaine», a expliqué plus loin M. Hedir. «Il est illusoire de parler d'intégration économique sans des réformes structurelles audacieuses», s'est-il désolé. De son côté, Nacer Bourenane, enseignant à l'Université d'Alger, a rappelé que la question de l'intégration régionale était mieux prise en considération durant les années 1980. «Durant les années 1980, on réfléchissait beaucoup sur la problématique d'intégration régionale. D'ailleurs, on a mis en place quelques structures, mais qui ont disparu quelques années après, contrairement à d'autres pays dont l'action a continué», a-t-il expliqué. Et d'ajouter que «le positionnement global de l'Algérie est mitigé, car la contribution des échanges algériens à la croissance économique mondiale est très faible et loin du cas du Maroc et la Tunisie».

Cet ancien cadre de la BAD (banque africaine du développement) affirme que parmi les voies à explorer, figurent la nécessité d'avoir «des fusions et joint-venture avec les étrangers, partenariat public-privé, renforcement des structures de concertation interentreprise».

S. B.